

Séance du 20 décembre 2019

n°2019-7-185

**Question n°5.1**

**Séance du 20 décembre 2019**

Nombre de conseillers

Exercice : 29

Présents : 24

Votants : 29

L'An Deux Mil dix-neuf, le 20 décembre 2019

Le Conseil Municipal de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**  
légalement convoqué le 13 décembre 2019

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Madame **Constance de PÉLICHY**, Maire de  
la Commune de **LA FERTE SAINT AUBIN**

**PRÉSENTS** : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MÉNARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, Mme Maryvonne PRUDHOMME, Mme Géraldine VINCENT, M. Jean-Noël MOINE, M. Patrick PINAULT, M. Jean-François KARCZEWSKI, M. Sébastien DIFRANCESCHO, M. Emmanuel THELLIEZ, Mme Isabelle FIDALGO, M. Daniel GAUGAIN, Mme Jacqueline VIET, M. Jean-Frédéric OUVRY, M. Emmanuel FOURNIER, M. Thierry MONTALIEU, M. Jacques DROUET, M. Dominique DESSAGNES

**POUVOIRS** : Mme Linda RAULT à M. Stéphane CHOUIN, Mme Chloé BORYSKO à Mme Isabelle FIDALGO, Mme Marion CHERRIER à Mme Stéphanie AUGENDRE MÉNARD, Mme Agnès SOUILJAERT à M. Jacques DROUET, Mme Manuela CHARTIER à M. Jean-Frédéric OUVRY

**Secrétaire de Séance** : Madame Stéphanie AUGENDRE MÉNARD

**Objet : Convention Objectif Climat 2030**

Ces dernières années, les esprits sont marqués par des aléas naturels de plus en plus fréquents : inondations, pluies intenses, sécheresses, canicules. Le changement climatique est une réalité perceptible par tous.

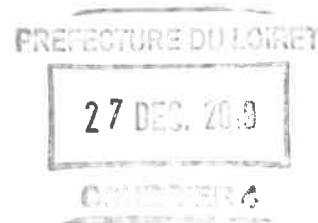
Afin d'aider les collectivités dans la lutte contre le changement climatique, un projet intitulé « Objectif Climat 2030 » est proposé aux Communes.

Il vise à provoquer une prise de conscience des enjeux, en vue de planifier et réaliser des actions d'adaptation à court, moyen et long terme et de diffuser une culture du risque et de la résilience.

L'association Sologne Nature Environnement a proposé à la Commune de faire partie des pilotes et de l'accompagner sur la préservation de ses ressources en eau.

Le coût de ce projet est estimé à 12 000 € et sera financé par :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 50 % (6 000 €),
- La Région Centre-Val de Loire à hauteur de 30 % (3 600 €),
- Sologne Nature Environnement à hauteur de 10 % (1 200 €)
- La Commune de La Ferté Saint-Aubin à hauteur de 10 % (1 200 €)



**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**APPROUVE** les termes de la convention « Objectif climat 2030 » proposée par Sologne Nature Environnement pour l'accompagnement de la collectivité dans la préservation de la ressource en eaux face aux changements climatiques,

**AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tous les actes s'y rapportant.

Le Maire  
Constance de PÉLICHY